

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Programmation, projet et management urbain



Ecole d'Urbanisme de Paris (EUP)

DOMAINE Sciences Humaines et Sociales

Formation disponible en

Formation Initiale

Formation Continue

VAE

• Modalités de candidature :

Candidature en ligne : www.eup.fr (à partir de la mi-mars 2020)

• Lieux de formation :

Bâtiment Bienvenue, plot A - Cité Descartes, 14-20, bld Newton
Champs sur Marne 77454 MARNE LA VALLÉE cedex 2

• Calendrier :

M2 : Cours de septembre à fin mars.

Stage de 4 à 6 mois dès avril.

• Contacts :

- Responsable pédagogique : ADISSON Felix
- Responsable pédagogique : DANG VU Helene
- Secrétaire pédagogique : CAMARD Valerie
Téléphone : 01 71 40 80 90
Email : valerie.camard@u-pem.fr

Pour candidater : <https://candidatures.u-pem.fr/>

Plus d'informations :

Service Information, Orientation et Insertion Professionnelle
(SIO-IP) : sio@u-pem.fr / 01 60 95 76 76

MASTER M2

POUR Y ACCÉDER

L'admission en Master 2 est ouverte aux étudiants ayant validé 240 ECTS dans des filières de formation en urbanisme, aménagement, architecture, géographie, paysage, science politique, science de l'environnement, sociologie, droit, etc. L'admission se fait après étude d'un dossier de candidature, une épreuve écrite et un entretien. Les connaissances et compétences attendues à l'entrée de la formation recouvrent les fondamentaux de l'urbanisme (approches disciplinaires, savoir-faire méthodologiques, compréhension des acteurs et des enjeux de la production et de l'organisation de l'espace urbain) ; un niveau C1 de Français est requis pour les étudiants étrangers.

COMPÉTENCES VISÉES

Se positionner et intervenir dans des situations multi-acteurs et multi-échelles, au croisement des sphères politique, technique, associative et citoyenne ;

Saisir les évolutions et les controverses qui animent l'urbanisme et l'aménagement, afin d'être en mesure d'inventer des solutions nouvelles ;

Maîtriser les processus de projet et savoir construire les conditions de leur faisabilité politique, technique et opérationnelle ;

Elaborer et conduire des démarches de programmation territoriale et urbaine ;

Contribuer à transformer les pratiques de l'aménagement dans un contexte en mutation.

APRÈS LA FORMATION

Ce parcours destine aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les secteurs publics et privés de l'aménagement urbain. Ces métiers correspondent à des fonctions spécifiques au sein de divers organismes : opérateurs publics et para-publics (établissements publics, grandes institutions, sociétés publiques locales d'aménagement), groupes privés de l'aménagement, promoteurs et ensembliers urbains privés, bureaux d'étude positionnés dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage, notamment ceux spécialisés en programmation mais aussi en conduite de projet urbain, collectivités locales et structures intercommunales, acteurs associatifs.

LES + DE LA FORMATION

Une formation complète aux métiers de la production concrète de la ville préparant à des carrières publiques et privées sur des postes dont les missions sont principalement ceux de la définition et de la conduite de projet (intention de projet, programmation, réalisation, gestion)

Un lien fort avec les acteurs et les professionnels de l'aménagement à travers les enseignants, les thématiques abordées, les ateliers de mise en situation professionnelle correspondant à des commandes réelles. Un excellent taux d'employabilité.

PROGRAMME

Semestre 3

L'urbanisme en mutation
Les démarches de projet : processus et méthodologies 1
Organiser et mettre en œuvre 1
Atelier
Activités communes
Voie recherche Optionnel

Semestre 4

L'urbanisme en controverse
Démarches de projet : processus et méthodologies 2
Organiser et mettre en œuvre 2
Capacités rédactionnelles: finalisation d'atelier et mémoire
journées transversales
Voie recherche Optionnel